



**KPMG Audit IS**  
Tour EQHO  
2 Avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris la Défense Cedex

**RSA**  
11 - 13 avenue de Friedland  
75008 Paris

*Société Centrale des Scieries et  
Bois de la Manche S.A.*  
**Rapport des commissaires aux comptes sur la  
réduction du capital**

Assemblée générale mixte du 20 décembre 2023 - Résolution n°16  
Société Centrale des Scieries et Bois de la Manche S.A.  
12 rue Godot de Mauroy - 75009 Paris



**KPMG Audit IS**  
Tour EQHO  
2 Avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris la Défense Cedex



**RSA**  
11 - 13 avenue de Friedland  
75008 Paris

## **Société Centrale des Scieries et Bois de la Manche S.A.**

Siège social : 12 rue Godot de Mauroy - 75009 Paris

### **Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction du capital**

Assemblée générale mixte du 20 décembre 2023 - Résolution n°16

Mesdames, Messieurs les actionnaires de la Société Centrale des Scieries et Bois de la Manche S.A,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue à l'article L.22-10-62 du code de commerce en cas de réduction du capital par annulation d'actions achetées, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Votre conseil d'administration vous propose de lui déléguer, pour une durée de 26 mois à compter du jour de la présente assemblée, tous pouvoirs pour annuler, dans la limite de 10% de son capital par périodes de 24 mois, les actions achetées au titre de la mise en œuvre d'une autorisation d'achat par votre société de ses propres actions dans le cadre des dispositions de l'article précité.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, qui n'est pas de nature à porter atteinte à l'égalité des actionnaires, sont régulières.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Les commissaires aux comptes

Paris la Défense, le 23 novembre 2023

KPMG Audit IS

Xavier Niffle  
Associé

Paris, le 23 novembre 2023

RSA

Jean-Louis Fourcade  
Associé